

**PROJET DE RESOLUTION RELATIF A LA PROMOTION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION  
SUR LE ROLE DES CETACES DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOSYSTEME**

**Présenté par le Chili**

**RAPPELANT** la reconnaissance par la CBI, dans sa résolution 2016-3, des contributions biologiques des cétacés au fonctionnement de l'écosystème et de la valeur économique de ces services ;

**RAPPELANT AUSSI** la reconnaissance par la CBI de la nécessité d'intégrer la contribution des cétacés vivants et des carcasses présents dans les océans au fonctionnement de l'écosystème marin dans les processus décisionnels de la CBI et d'autres forums ;

**RAPPELANT EN OUTRE** la décision de la CBI de renforcer la collaboration et la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales pour faire avancer ces travaux ;

**NOTANT** que le comité scientifique prévoit de tenir un atelier d'experts pour examiner, entre autres résultats, l'état actuel des connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème fournies par les cétacés et élaborer une liste de recommandations prioritaires pour la recherche scientifique afin de combler les lacunes identifiées en matière de connaissances, comme demandé au comité scientifique dans la résolution 2016-3 ;

**NOTANT AUSSI** que le comité de conservation a mis en place un petit groupe de travail sur les cétacés et leur rôle dans le fonctionnement de l'écosystème afin de formuler des recommandations sur la manière dont le comité pourrait aborder la résolution 2016-3, y compris la manière d'examiner les aspects écologiques, environnementaux, sociaux, économiques et de gestion de la contribution des cétacés ;

**CONSCIENTE** que la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) a adopté une résolution sur la conservation et la gestion des baleines et de leurs habitats dans la région de l'Atlantique sud (PNUE/CMS/COP12/Doc.24.2.6) qui demande au Secrétariat de la CMS et au Conseil scientifique de la CMS de travailler avec les comités scientifique et de conservation de la Commission baleinière internationale afin de mieux comprendre la contribution des cétacés au fonctionnement des écosystèmes marins, notamment en organisant conjointement un atelier pour examiner les données et les recherches existantes et identifier les possibilités d'élargir ce travail.

**POUR TOUS CES MOTIFS, LA COMMISSION**

**FELICITE** les comités scientifique et de conservation pour les efforts qu'ils ont déployés pour mieux comprendre la contribution des cétacés au fonctionnement de l'écosystème, et les encourage à collaborer chaque fois que possible avec la CMS et d'autres organisations internationales, y compris pour identifier d'autres possibilités de faire avancer conjointement ce travail ;

**ENCOURAGE** les gouvernements contractants à intégrer la valeur des rôles écologiques des cétacés dans la prise de décision au plan local, régional et mondial sur la biodiversité et l'environnement, y compris les changements climatiques et les politiques de conservation ;

**DEMANDE** au Secrétariat de transmettre cette résolution au Secrétariat de la CMS.